



La préfecture a perdue le passeport avec visa (g pas de copie)

Par **karim**, le **28/11/2009** à **08:46**

Bonjour,rrnrEn 2004 j ai été arrêté en centre de rétention et la préfecture de Créteil m as confisqué mon passeport ou il y avait le visa qui confirme que je suis entré en France en toute légalité rnEn décembre 2008 je marié avec une française rnJ'ai mandaté un avocat et il a demandé le transfert de mon passeport ou mon visa existe vers la préfecture de Bobigny ce qui a été fait et confirmé par fax par la préfecture de CréteilrnLors de mon 1ér dépôt de dossier à Bobigny ils m'ont affirmé la bonne réception du passeport avec le visa et ils m'ont donné un RDV, je les ai demandés de me donner une copie et ils m'ont dit que le passeport est entre des bonnes mains et je n'ai rien à craindre.rnLe jour du Rdv (début septembre) j'ai ramené tout les papiers qui m'ont demandé rnLa fille au guichet a pris mon dossier et m'as demandé d'attendre le temps qu'il cherche le passeport.rnAprès plusieurs heures d'attente ils m'ont appelé et m'ont annoncé qu'il ne trouve pas le passeport. (Ils ont perdue le passeport ou il y a mon visa d'entrée et je n'ai aucune copie)rnJ'ai fait plusieurs allé et retour à la préfecture et ils m'ont dit qu'ils ne peuvent rien faire pour moi et sache très bien qu'ils ont perdue mon passeportrnQue faire sachant que je ne veut pas revenir au pays pour chercher un visa long séjour (qu'est la seule solution selon eux)rnQue puis-je faire à l'encontre de la préfecture qui m'a perdue mon passeport rnAidez-moi SVP

Par **chris_idv**, le **02/12/2009** à **23:54**

Bonjour,rrnrDemandez un nouveau passeport à votre ambassade et un titre de séjour pour la partie résiduelle pendant laquelle vous êtes autorisé à séjourner en France.rnrnCordialement,